

Séance du 13 octobre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
33	30	24

Date de la convocation : 07.10.2025
Date d'affichage : 07.10.2025
Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le :

L'an deux mille vingt-cinq et le treize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel BISSON, Maire,

PRESENTS : Monsieur BISSON, Madame THOBOR, Monsieur FLAHAUT, Madame LENGARD, Monsieur NIANE, Madame DUCLAU, Messieurs NIATI, BIANCHI, LAUBERTHE, Madame HULIN, Monsieur GOUET-YEM, Madame VESSAH, Monsieur CAMPEIS, Madame SOUFI, Messieurs ABDELLAOUI, JLASSI, Mesdames THELUS ROSINEL, BETHUNE, Monsieur NDOYE, Madame ARPACI, Monsieur LAVICTOIRE.

PROCURATIONS : Madame LITWINSKI pour Monsieur BIANCHI, Monsieur VEY pour Madame LENGARD, Monsieur EDOM pour Monsieur FLAHAUT.

ABSENTS : Mesdames RHOUN, KOMBO-TSIMBA, HABERT, BITTY KOUAKOU, AWALE GUEDI, Monsieur AMIENS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame HULIN.

Objet de la délibération
Décision modificative n° 1

Rapporteur : M. Bisson

N° 2025-57

VU le code général des collectivités territoriales, et l'article L.1612-11 autorisant les communes, à modifier le budget primitif en cours d'exercice, afin d'ajuster celui-ci en fonction de nouveaux événements ou de nouvelles informations, ainsi que l'article L.2311-1,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération n° 2025-12 en date du 17 mars 2025 relative au Budget Primitif 2025,

CONSIDÉRANT la nécessité d'établir une décision modificative pour prendre en compte les notifications de recettes et de dépenses,

Après l'avis de la commission générale en date du 29 septembre 2025,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE,

Article 1^{er} : D'adopter la décision modificative n°1 en intégrant les besoins nouveaux, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Fonction	Chapitre	Libellé	Montant
028	21	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00
510	21	Autres immobilisations corporelles	-489 500,00
551	21	Installation et agencements de bâtiments publics	58 300,00
		Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	-428 200,00
020	23	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	35 460,00
510	23	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	490 000,00
		Chapitre 23 – Immobilisations en cours	525 460,00
01	040	Subventions d'investissement affectées à l'équipement (DSIL)	6 100,00
		Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 100,00
020	041	Opérations patrimoniales sur bâtiments publics et installations, matériels et outillages techniques	215 000,00
		Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	215 000,00
		TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	318 360,00

Recettes

Fonction	Chapitre	Libellé	Montant
01	021	Virement de la section de fonctionnement	513 423,70
		Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	513 423,70
01	10	FCTVA	162 037,53
		Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	162 037,53
01	13	Amendes de police	98 406,00
201	13	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables Etat, Etab. Publics nationaux	-625 625,00
322	13	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables Régions	150 000,00
551	13	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables Régions	221 162,13
322	13	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables Autres	40 000,00
551	13	DSIL	30 400,00
		Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues	-85 656,87
01	16	Emprunts en euros	-520 444,36
		Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	-520 444,36
01	040	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	34 000,00
		Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 000,00
020	041	Opérations patrimoniales sur bâtiments publics et installations, matériels et outillages techniques	215 000,00
		Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	215 000,00
		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	318 360,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Fonction	Chapitre	Libellé	Montant
020	011	Contrats de prestations de services et autres impôts et taxes	83 718,00
028	011	Prestations de services et fêtes et cérémonies	53 780,00
281	011	Alimentation	25 000,00
284	011	Transports de personnes extérieures	-4 480,00
316	011	Charges diverses de gestion courante - Autres	-10 000,00
420	011	Concours divers	-4 200,00
511	011	Entretien terrains	232 590,00
551	011	Energie - électricité	5 000,00
		Chapitre 011 – Charges à caractère général	381 408,00
01	014	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales	11 328,00
01	014	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	-11 930,00
		Chapitre 014 – Atténuations de produits	-602,00
020	65	Créances admises en non valeur et éteintes et autres	49 721,00
025	65	Autres contributions	870,00
028	65	Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	5 480,00
316	65	Autres charges de gestion courantes	10 000,00
420	65	Autres charges de gestion courantes	4 200,00
847	65	Autres charges de gestion courantes	4 900,00
		Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes	75 171,00
01	042	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	34 000,00
		Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 000,00
01	023	Virement à la section d'investissement	513 423,70
		Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	513 423,70
		TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 003 400,70

Recettes

Fonction	Chapitre	Libellé	Montant
020	013	Remboursements sur sur rémunérations du personnel	42 000,00
		Chapitre 013 – Atténuations de charges	42 000,00
01	73	Impôts et taxes	60 191,00
		Chapitre 73 – Impôts et taxes	60 191,00
01	731	Impôts directs locaux	401 466,00
518	731	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	-24 460,85
		Chapitre 731 – Fiscalité Locale	377 005,15
01	74	FCTVA et Etat - compensation des exonérations de taxes foncières	518 104,55
		Chapitre 74 – Dotations et participations	518 104,55
01	042	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>	6 100,00
		Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 100,00
		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 003 400,70

Article 2 : La décision modificative n° 1 s'équilibre en section d'investissement à 318 360 € et en section de fonctionnement à 1 003 400,70 €,

Article 3 : Le nouveau montant cumulé du budget est de :

- 15 255 082,11 € en section d'investissement et
- 29 734 617,89 € en section de fonctionnement

Article 4 : Dit que le budget de la commune est voté au niveau du chapitre en investissement et en fonctionnement.

Le maire :

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*

Le Tribunal Administratif de Melun peut être également saisi dans les deux mois par l'application internet « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr



Le secrétaire de séance

Nadine HULIN

POUR EXTRAIT CONFORME
LIEUSAINTE le 13 octobre 2025



Le Maire,

Michel BISSON

IV - ANNEXE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 2025 - IV
ARRETE ET SIGNATURES - D2

Département de Seine-et-Marne
 Service de gestion comptable de Melun
 COMMUNE DE LIEUSAIN

DM N° 1

Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 21
 Nombre de membres représentés : 3
 Nombre de membres absents : 6
 Nombre de suffrages exprimés : 24
VOTES : Pour : 24
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de convocation : 07 octobre 2025

Présenté par

A lieusaint, le 13 octobre 2025
 LE MAIRE,
 M. BISSON



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,
 A Lieusaint, le 13 octobre 2025

LES MEMBRES DU CONSEIL

Mme THOBOR

M. FLAHAUT

Mme LENGARD

M. NIANE

Mme DUCLAU

M. NIATI

Mme LITWINSKI

M. BIANCHI

Mme RHOUN

M. LAUBERTHE

Mme HULIN

M. GOUET-YEM

Mme VESSAH

M. VEY

Mme KOMBO-TSIMBA

M. CAMPEIS

Mme HABERT

Mme SOUFI

M. ABDELLAOUI

M. EDM

Mme BITTY KOUAKOU

M. JASSI

Mme THELUS ROSINEL Mme AWALE GUEDI

M. AMIENS

Mme BETHUNE

M. NDOYE

Mme ARPACI

M. LAVICTOIRE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le
 et de la publication, le

A Lieusaint, le

LE MAIRE,
 M. BISSON